

Epreuves d'accès au cycle préparatoire au troisième concours d'entrée à l'ENA

Rapport du Jury de la session 2018

Le jury tient à remercier le service du recrutement et des évaluations dont la parfaite organisation est une constante, notamment lorsque des candidats doivent changer leur moment de passage du fait de leur éloignement géographique ou leurs activités professionnelles. Il tient également à souligner l'implication de l'Ecole afin de professionnaliser les membres du jury sur l'épreuve d'entretien, concrétisée par la participation à une conférence d'un spécialiste en recrutement. Cette formation sur laquelle les membres du jury se sont appuyés a été très appréciée à la fois pour l'organisation des entretiens et pour la correction d'inévitables biais lors de l'évaluation.

1. L'épreuve écrite

Elle consiste en une composition d'une durée de quatre heures sur un sujet d'actualité politique, économique, sociale ou internationale.

Le sujet de la session 2018 était : « *L'engagement aujourd'hui.* ».

L'épreuve écrite s'est déroulée le 27 mars 2018 dans 12 centres d'examens. Sur les 91 inscrits, 67 candidats se sont présentés pour un nombre de places offertes de 33, soit un taux d'absentéisme de 26,4%. A titre de comparaison en 2017 sur les 73 candidats inscrits, 52 s'étaient présentés, soit un taux d'absentéisme de 28,8%. En 2016 le nombre de candidats ayant effectivement composé avait été de 72 pour un total de 103 candidats, soit un taux d'absentéisme de 30%.

On peut donc noter à la fois la baisse du taux d'absentéisme sur les 3 dernières années qui après un pic en 2015 atteint un niveau inférieur à celui de 2014 mais également un nombre d'inscrits pour la session 2018 en forte hausse (+24,7 %) après la chute enregistrée en 2017 (-29,1 %) sans toutefois revenir au niveau de 2016 mais s'en approchant pour un nombre de places offertes inchangé depuis 2014 de 33.

Quelques copies présentent des défauts majeurs : orthographe, absence de plan, copie inachevée, etc. D'une manière générale certaines copies manquent de réflexion au-delà de l'engagement politique ou militant, restent très centrées sur la France et peu d'entre elles ont des références sur l'engagement personnel, sur celui des artistes ou des écrivains au XXe siècle ou de façon contemporaine, où pourtant les exemples sont nombreux, sur mai 1968, etc. Au moment où le sujet est traité, l'actualité en revanche, avec la lutte contre le terrorisme, fournit, hélas, un exemple légitimement présent dans de nombreuses copies.

L'éventail des notes d'écrit est très largement ouvert.

Résultats

Le taux de féminisation des candidats admissibles est de 43,24 % (50 % en 2017 et 43,3 % en 2016) et la moyenne d'âge des candidats admissibles est de 39 ans (37 ans en 2017 et 39,5 ans en 2016) pour des candidats âgés de 25 à 56 ans (de 30 à 52 ans en 2017 et de 27 à 59 ans en 2016).

La barre d'admissibilité a été fixée en 2018 à 8,5/20 (8,5/20 en 2017 et 9/20 en 2016) et le taux de sélectivité pour l'admissibilité est de 49,2 % en 2018 (53,8 % en 2017 et 41,7 % en 2016). L'objectif du jury en maintenant une barre d'admissibilité à 8,5/20 a consisté à permettre à plus de candidats de se présenter à l'épreuve orale.

2. L'épreuve orale

L'épreuve orale consiste en un entretien d'une durée de 30 minutes permettant d'apprécier la personnalité, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat pour lequel les membres du jury disposent d'un dossier rempli par le candidat présentant son expérience professionnelle. Pour cet oral de motivation, le jury a respecté la consigne de ne pas poser de questions de culture générale sans s'interdire de sujets si le candidat orientait l'entretien vers un sujet de cette nature.

Les épreuves se sont déroulées sur trois journées complètes. Le jury a constaté postérieurement aux délibérations finales une grande cohérence entre les résultats de l'écrit et ceux de l'épreuve orale : à quelques exceptions près, les bonnes copies sont confirmées par les oraux, les prestations les moins bonnes, notamment quant aux motivations des candidats, correspondent aux notes les plus faibles. Deux ou trois cas dérogent à cette cohérence : la fixation de l'admissibilité à un seuil assez bas a donc permis à quelques candidats d'être admis grâce à l'oral.

A une exception près, les réponses au dossier n'appellent pas de critiques majeures. Il convient néanmoins de souligner que des dossiers mal actualisés ou mal renseignés, sans dates, répétitifs entre les fonctions occupées et une expérience relatée, faisant état d'un nombre impressionnant de stages depuis dix ans ou plus, etc. nuisent aux candidats. Le jury recommande que les dossiers de présentation comportent une rubrique clairement identifiée sur les fonctions professionnelles actuelles des candidats : dans plusieurs cas, ceux-ci n'indiquent pas toujours s'ils sont en poste dans l'administration, si l'entreprise qu'ils ont créée est toujours en activité, s'ils exercent une mission temporaire ou si elle est terminée ... Ceci conduit à des incompréhensions, notamment parce que les candidats finissent par « avouer » qu'ils sont en recherche d'emploi, ce qui n'est évidemment pas critiquable, mais nuit à la dynamique de l'oral. De la même manière, il peut être suggéré d'indiquer dans le dossier si le candidat a tenté ou envisage d'autres concours administratifs.

Chaque candidat dispose de cinq minutes de présentation. Dans trois cas, les candidats ont été interrompus, en général avant l'exposé de leurs motivations. Dans deux cas, en revanche, la présentation a été très courte. Fréquemment, à ce stade, les motivations sont insuffisamment exposées. Quelques présentations sont cependant excellentes, structurées, claires et évitant toute emphase.

Les tâches ont été préétablies, par la répartition d'un rôle de « primo interrogateur » réagissant à partir de la présentation du candidat, d'un interrogateur sur le parcours, d'un autre sur les motivations, et la situation d'un observateur dont le rôle est de noter le maximum d'éléments sans prendre part au dialogue, puis d'être rapporteur de la délibération et de proposer les éléments de notation. Cette pré-définition des rôles, même si elle n'établit pas un carcan entre les questions, et si elle permet à chacun des questions spontanées, a eu des effets positifs, évitant à chaque interrogateur d'aller vers ses thèmes de prédilection et garantissant une grande objectivité de l'épreuve. Chaque candidat en est prévenu de façon liminaire par la Présidente. Ces modalités sont ainsi bien comprises par les candidats et cette organisation est jugée très positive par les membres du jury.

Les délibérations ont lieu après chaque oral. Le jury a été très homogène dans ses appréciations, avec parfois quelques nuances sur la note finale. Le jury a utilisé une « grille », en cinq rubriques et quatre choix possibles, très utile pour harmoniser les évaluations. On ne note aucune divergence de fond entre les membres du jury, notamment quant à l'aptitude à rejoindre la fonction publique.

D'une manière générale, l'épreuve orale a été préparée dans de bonnes conditions : il n'y a pas de cas dans lesquels le candidat reste muet ou se trouve déstabilisé, au demeurant le jury s'efforce d'éviter toute question qui pourrait être mal perçue par le candidat. Notamment, toute question personnelle ou de culture générale ont systématiquement été écartées, sauf, et alors de manière marginale,

lorsque le candidat a fait lui-même mention d'une activité sportive, de loisir ou artistique, permettant de relancer les questions sur les motivations ou le parcours, d'apprécier l'aptitude à travailler en groupe ou la curiosité intellectuelle des candidats, ou s'il a fait état de sa vie personnelle, par exemple en indiquant les perspectives d'un déménagement.

Il faut également souligner que la diversité des profils des candidats est un élément très appréciable permettant de mieux mesurer les motivations, qui vont de l'amélioration de carrière administrative à la volonté de changer d'activité professionnelle, en passant par la projection vers des fonctions nouvelles. Il est cependant assez fréquent que les activités antérieures - ou du moins le secteur d'activité - conditionnent les réponses et conduisent le jury à interroger le candidat sur sa possibilité à effectuer des tâches totalement différentes de celles qui étaient les siennes jusque-là. On note parfois une méconnaissance de la vie administrative. On note aussi que certains candidats se dévalorisent en présentant leur parcours, en particulier leurs études universitaires, alors qu'au contraire, le mérite, l'expérience professionnelle quelle qu'elle soit, la reprise d'études, le dynamisme, la volonté, sont des atouts qu'il convient de mettre en avant.

Enfin, le jury constate que des candidats reçus sont *in fine* écartés après avoir passé avec succès l'oral par ce qu'ils ne remplissent pas les critères requis. Si l'on comprend tout à fait que la vérification soit nécessairement faite en cours d'épreuves, et que l'admission soit obtenue « sous réserve ... », il serait souhaitable que l'attention des personnes admissibles soit attirée sur ce point, pour éviter les déceptions, feintes ou réelles.

Les rencontres avec les candidats non admis ne sont plus organisées depuis cette année. Toutefois ce rapport contient de nombreuses informations et de conseils que le jury a souhaité porter à l'attention des candidats.

Résultats

22 candidats ont été admis au cycle préparatoire au 3^{ème} concours de 2018 (21 en 2017 et 2016). Le taux de sélectivité (nombre de candidats admis/nombre de candidats ayant composé) s'élève à 32% (40% en 2017 et 29,2% en 2016). Le taux de sélection (nombre de candidats admis/nombre de candidats admissibles) atteint 66,7% (75% en 2017 et 70% en 2016). L'année 2017 ayant été atypique (peu de candidats et un nombre d'admis identique à celui de 2016), la session 2018 permet de retrouver un niveau similaire à celui des années précédant 2017 tant au niveau du nombre de candidats que des candidats admissibles et des candidats admis. L'attractivité du cycle préparatoire semble donc toujours avérée.

La moyenne d'âge des candidats admis s'élève à 38 ans (36 ans en 2017 et 39,5 en 2016) et le taux de féminisation parmi les lauréats s'élève à 41,67% (52,38% en 2017).

Rapport présenté par Isabelle Oudet-Giamarchi, présidente du Jury des épreuves d'accès au cycle préparatoire au 3^{ème} concours d'entrée à l'ENA de 2018 et Jean-Pierre Camby, membre du Jury.